



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 décembre 2020

DELIBERATION N° 2020/054



L'an deux mille vingt, le 16 décembre, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 10 décembre 2020, s'est réuni à la Salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR, Marie-José GROS COISSY, Pierre GUIGA, Bénédicte GUILLAUMIN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers Présents : 19
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/10/2020

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19/10/2020. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2020/054 : BUDGET ANNEXE DU CABINET MEDICAL : REMISE GRACIEUSE DE LOYERS DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE

Monsieur **Gérard FEY**, Rapporteur,

RAPPELLE que les professionnels de santé œuvrent sans relâche et depuis de longs mois pour lutter contre l'épidémie de la COVID-19.

INFORME que le cabinet médical de NOYAREY a subi une chute d'activité significative au 1^{er} semestre 2020 lors de la crise sanitaire et du confinement, mettant en difficulté les finances des professions médicales et paramédicales louant des locaux à la commune.

SOLLICITE en conséquence une remise gracieuse de loyers pour les professionnels de santé installés au cabinet médical au titre de la solidarité avec les soignants et de l'intérêt notoire de maintenir un cabinet médical pleinement actif au service des Nucérétains,

PROPOSE d'accorder une remise gracieuse pour les loyers suivants, soit la somme totale de 10 700,65 € :

CABINET MEDICAL - REMISE GRACIEUSE DES LOYERS 2020 suite au COVID

NOM PRENOM	LEJEUNE Xavier	MONNET Clarisse	ORIADE NOVALE	PAUMIER A3	PAUMIER B7
MARS	757,86	363,43	228,34	250,00	694,26
AVRIL	757,86	363,43	228,34	250,00	694,26
MAI	757,86	363,43	228,34	250,00	694,26
JUIN	757,86	0,00	228,34	250,00	694,26
JUILLET	0,00	0,00	0,00	250,00	694,26
AOUT	0,00	0,00	0,00	250,00	694,26
TOTAUX	3 031,44 €	1 090,29 €	913,36 €	1 500,00 €	4 165,56 €

TOTAL GLOBAL DE LA REMISE **10 700,65 €**

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE d'accorder une remise gracieuse pour les loyers indiqués ci-dessus, soit la somme totale de 10 700,65 € ;

DIT que les crédits sont inscrits au budget annexe du cabinet médical 2020, nature comptable 6743.

Décision adoptée à l'unanimité.

Affiché le : 18/12/2020
Reçu en préfecture le : 18/12/2020
Exécutoire le : 18/12/2020

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 17/12/2020
Le Maire
Nelly JANIN QUERCIA

